

**COMITE RÉGIONAL DE BALL-TRAP
D'OCCITANIE**
**Fédération Française de Ball-Trap
et de tir à balle**



(Association régie par la loi de 1901 – J.O. Du 08/10/1986)
(TVA non applicable – Article 293 B du C.G.I.)

RÉCOMPENSES TIREURS 2025

Championnat de Ligue⁽³⁾		
<u>Dans chaque discipline</u> 1 trophée au champion de Ligue au scratch 1 trophée à l'équipe de club championne de Ligue (trophées remis au moment du podium) 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾⁽²⁾ pour une valeur de 75 € au champion de Ligue au scratch 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾⁽²⁾ pour une valeur de 25 € aux 1^{ers} de chaque série Pour les jeunes et les dames, récompenses prévues aux 3 premiers suivant le tableau ci-dessous :		
<u>Cadet(te)s, Juniors :</u> 1^{er} : 15 bons d'entraînement⁽²⁾ pour une valeur de 75 € 2^{ème} : 8 bons d'entraînement⁽²⁾ pour une valeur de 40 € 3^{ème} : 5 bons d'entraînement⁽²⁾ pour une valeur de 25 €	<u>Dames :</u> 1^{er} : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾⁽²⁾ pour une valeur de 75 € 2^{ème} : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾⁽²⁾ pour une valeur de 40 € 3^{ème} : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾⁽²⁾ pour une valeur de 25 €	
Championnat de France, d'Europe ou du Monde⁽³⁾		
<u>En individuel</u> 1^{er} de sa série : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾ (valeur de 200 €) 2^{ème} de sa série : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾ (valeur de 150 €) 3^{ème} de sa série : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾ (valeur de 100 €)	<u>En équipe</u> Or : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾ (valeur de 200 €) Argent : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾ (valeur de 150 €) Bronze : 1 bourse d'aide à l'entraînement⁽¹⁾ (valeur de 100 €)	
Club France⁽³⁾⁽⁴⁾	Sélectionné Équipe de France⁽³⁾	Maître Tireur⁽³⁾
1 bourse d'aide à l'entraînement ⁽¹⁾ (valeur de 100 €)		

Nota :

(1) - Bourse d'aide à l'entraînement versée **UNIQUEMENT** par virement bancaire : **les tireurs concernés par ses récompenses devront fournir un RIB au CRBTO avant le 31 octobre de l'année en cours sous peine d'annulation de la bourse (envoi du RIB via le site internet du CRBTO en cliquant sur « Contact », rubrique « RIB »**

(2) - Cumulables (exemple) :

- 1 Ju-G vainqueur au scratch se verra remettre 1 trophée, 15 bons d'entraînement (scratch) et 15 bons d'entraînement (1^{er} Junior), soit 30 bons d'entraînement pour une valeur totale de 150 €
- 1 Man1 vainqueur au scratch se verra remettre 1 trophée, 1 bourse d'aide à l'entraînement de 75 € (scratch) et 1 bourse d'aide à l'entraînement de 25 € (série), soit 1 bourse d'aide à l'entraînement d'une valeur totale de 100 €

(3) - Ne concerne que les tireurs d'Occitanie

(4) - Concerne uniquement les tireurs Club France d'Occitanie à l'issue des sélections de l'année en cours